



Paris, le 11 janvier 2018

## Retrait-rappel des laits infantiles Lactalis : La présidente du Conseil national de l'Ordre des pharmaciens, Carine Wolf-Thal, indignée !

Dès les premiers retraits-rappels de laits infantiles par la société Lactalis au début du mois de décembre 2017, l'Ordre national des pharmaciens a travaillé avec les autorités sanitaires (DGS, DGCCRF) et s'est mobilisé pour transmettre les informations aux pharmaciens au fil de l'eau. La filière pharmaceutique s'est immédiatement organisée pour gérer le retrait des produits infantiles et nutritionnels et approvisionner les pharmacies en produits de substitution.

L'Ordre avertit que, s'il s'avérait que certains pharmaciens avaient continué à délivrer des produits incriminés par les rappels, des procédures disciplinaires seraient immédiatement engagées. Carine Wolf-Thal, présidente du Conseil national de l'Ordre des pharmaciens, s'indigne : « *Par leur manquement, ces quelques pharmaciens mettent en danger la sécurité sanitaire, trahissent la confiance des patients et bafouent l'honneur de la profession. C'est inacceptable ! Je tiens, au nom de la profession, à assurer mon soutien aux familles qui auraient pu en pâtir.* ».

Entre le 4 et le 21 décembre 2017, les pharmaciens et les grossistes-répartiteurs ont été destinataires de 7 alertes leur précisant la liste des produits à retirer et les modalités de rappel, qui leur ont été diffusées par le biais du Dossier Pharmaceutique (quatre la semaine du 4 décembre dont trois le week-end ; deux la semaine du 11 décembre et un le 21 décembre). Ces alertes apparaissent, chez les 22 000 pharmaciens d'officine, dès réception sur les écrans des ordinateurs et bloquent leur fonctionnement jusqu'à la prise en compte du message. Par ailleurs, les grossistes-répartiteurs ont procédé sans délai au retrait des lots incriminés de leurs stocks et ont reçu des pharmaciens les produits qu'ils ont retirés de leurs officines.

Pour les mesures annoncées par les autorités sanitaires le week-end du 9-10 décembre 2017, les pharmacies de garde ont été informées dès le samedi soir puis le dimanche dans la journée afin de retirer immédiatement de la vente les lots concernés et orienter les parents vers un produit de substitution.

Plusieurs actualités ont également été mises en ligne sur le site Internet de l'Ordre.

Ces informations sont complémentaires de celles diffusées par le groupe Lactalis directement aux pharmaciens, ainsi que par les autorités sanitaires (via le DGS-Urgent).

L'Ordre national des pharmaciens, conformément à ses missions, continuera aux côtés des autorités sanitaires à prendre toutes les mesures nécessaires pour assurer la sécurité des produits de santé dans l'intérêt de la population.

### CONTACTS PRESSE

Conseil national de l'Ordre des pharmaciens

Anne-Laure Berthomieu

[aberthomieu@ordre.pharmacien.fr](mailto:aberthomieu@ordre.pharmacien.fr)

Tél : 01 56 21 35 90

PRPA

Danielle Maloubier [danielle.maloubier@prpa.fr](mailto:danielle.maloubier@prpa.fr)

Sophie Matos [sophie.matos@prpa.fr](mailto:sophie.matos@prpa.fr)

Tél : 01 77 35 60 98